

revue municipale

Aux Dernières Nouvelles

Ville de
Sainte-Anne-des-Plaines www.villesadp.ca

De la lumière au bout du tunnel!





M. Guy Charbonneau
Maire

Un peu de lumière au bout du tunnel!

À notre arrivée aux commandes de la Ville, nous avons commencé par convoquer des États généraux en janvier 2010 pour consulter les Anneplainsois, en vue d'établir par la suite un Plan d'action stratégique de développement pour les prochains 10 ans. Ce plan a été livré en janvier 2011; il arrive donc bientôt à terme. Que voulons-nous accomplir pour le prochain plan décennal?

Le plan développé en 2011 aura permis de faire des progrès notables pour assainir les finances municipales. Tout n'est pas gagné encore, mais c'est beaucoup mieux qu'à notre arrivée. C'est ce que nous mentionnions au dîner de la CORDEV présentant entre autres nos projets pour 2019.

Notre premier plan stratégique arrivant à échéance, nous sommes donc rendus à en élaborer un nouveau qui nous mènera jusqu'en 2030. Je lance donc l'invitation à toute la société civile à venir réfléchir avec nous sur l'orientation que nous voulons donner à notre milieu de vie pour les prochaines années. Nous avons retenu la soirée du 19 mars prochain pour la tenue de cette rencontre citoyenne.

Comme pour tout plan stratégique, nous ferons d'abord le point sur l'état actuel de notre milieu avec ses forces et ses faiblesses, mais aussi, ses opportunités et tout son potentiel. Ce sera là que vous pourrez nous communiquer vos idées et vos besoins, lesquels sont essentiels pour élaborer un plan qui corresponde à vos aspirations. Nous souhaitons que ce nouveau plan d'action stratégique soit un plan qui vous ressemble et qui nous rassemble.

Une fois que nous aurons recueilli vos préoccupations, vos attentes et vos souhaits, nous structurerons alors une proposition de plan stratégique qui devra guider nos décisions et actions. Cette proposition vous sera alors présentée pour validation et/ou modification.

J'espère vous voir nombreux à cette importante rencontre pour nous permettre d'améliorer encore davantage notre milieu de vie.

Votre maire,

nous joindre

Hôtel de ville: 139, boul. Ste-Anne

Téléphone: 450 478-0211

info@villesadp.ca

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45

Vendredi: 8 h à 12 h

Info-stationnement: 438 315-4677

En dehors des heures d'ouverture:

Urgence-voirie-eau SADP: 514 891-8519

Urgence neige SADP: 514 891-8521

Assemblée publique du conseil

Le 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville

Modifications à l'horaire en raison de Pâques

Hôtel de ville - Service des loisirs - garage municipal - caserne des pompiers
Fermés le vendredi 19 avril et le lundi 22 avril.

La bibliothèque sera ouverte le vendredi 19 avril de 10 h à 15 h et fermée le samedi 20 avril et le lundi 22 avril.

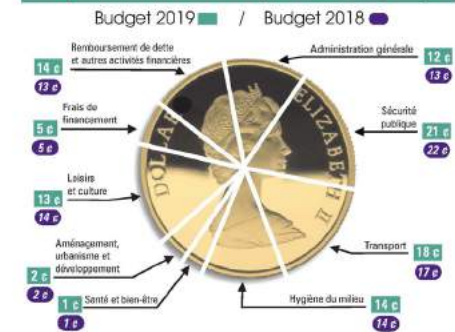
Prochaine parution: avril 2019

Le conseil vous informe

- Le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires non consolidées de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2019, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 23 139 400 \$. Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, lequel se chiffre à 24 094 500 \$, a aussi été adopté.
- Un règlement décrétant un emprunt de 1 220 000 \$ pour l'acquisition d'un nouveau camion-échelle sans pompe pour le Service de sécurité incendie a été adopté. Deux soumissions ont été reçues, mais ne répondaient pas à toutes les spécifications demandées. Un nouvel appel d'offre sera fait.
- Le virage à gauche sur la rue Séraphin-Bouc en provenance du sud sur la montée Gagnon sera désormais interdit. Les élus autorisent le Service des travaux publics à procéder à l'installation des panneaux qui indiqueront la nouvelle signalisation.
- Le mandat pour la préparation de plans et devis relativement au déplacement du ruisseau Charbonneau a été confié à la firme BBA pour la somme de 21 426 \$.
- La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines se joint au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en vue de l'octroi d'un contrat en assurances responsabilités pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables situés dans la municipalité, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024.
- La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a adopté le plan d'action concernant l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2019, lequel plan contient également le bilan des mesures prises en 2018, visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le cadre des activités de la municipalité.

BUDGET 2019

Répartition de chaque dollar perçu



Vos conseillers à l'Action!



M. Keven Renière
Conseiller - district 1



Mme Isabelle Hardy
Conseillère - district 2



M. Pierre Berthiaume
Conseiller - district 3



M. Denys Gagnon
Conseiller - district 4



Mme Julie Boivin
Conseillère - district 5



Mme Véronique Baril
Conseillère - district 6

Chronique des élus

Un service méconnu!

Ici même, dans notre belle ville, nous retrouvons de merveilleux organismes communautaires dont les principaux sont: le CAR (Centre d'Aide et de Références) plus communément appelé la Maison des Aînés, la Maison de la Famille et la Maison des Jeunes. De nombreuses activités y sont offertes à peu de frais et même gratuitement pour nos citoyens. N'hésitez surtout pas à vous y rendre et à leur faire une petite visite. Ils œuvrent pour vous et seront heureux de vous accueillir.

Nous bénéficions aussi du service de madame Mélissa Hamel qui exerce le métier de travailleuse de rue. Ce service est offert en collaboration avec la Maison des Jeunes. Contrairement aux fausses croyances, ce n'est pas que pour les démunis ou les jeunes. Elle côtoie tous les groupes d'âge, et ce dans tous les milieux. On peut croiser Mélissa dans les parcs, à l'aréna, au Bar des Plaines, à l'épicerie, etc. Elle peut même se déplacer à domicile pour nous apporter conseils, soutien et réconfort. Peu importe qui vous êtes, vous pouvez avoir recours à ses services. Son cellulaire est d'ailleurs ouvert 24 hrs/24 pour les urgences.



Dernièrement, des parents me confiaient avoir eu besoin d'elle pour du soutien auprès de leur jeune en difficulté. Parfois, on se retrouve démunis devant certaines situations et on ne sait pas où aller chercher de l'aide. Mélissa est là pour nous écouter, nous guider et souvent nous empêcher de sombrer, sans jugement et en toute confidentialité.

Elle est souvent déjà sur le terrain, en avant-première, lors de situations délicates et peut intervenir avant d'avoir recours aux policiers. Depuis ses tout débuts, elle a su inspirer la confiance et le respect auprès de la population. La Ville se considère chanceuse et honorée d'avoir accès aux services de notre travailleuse de rue.

Merci Mélissa Hamel !

Vous pouvez la contacter au : 514 346-3550

Véronique Baril, conseillère municipale, district #6

Nouvelles de l'Administration municipale

L'année qui vient de se terminer fut remarquable pour notre organisation. En effet, 2018 a été marquée par la concrétisation de projets porteurs et la mise en chantier de plusieurs autres. Derrière ces réalisations, il y a un engagement indéfectible des différents Services de la Ville qui ont su se retrousser les manches et relever les défis qui se sont présentés à eux.

Plus spécifiquement à la Direction générale, 2018 fut une année d'analyse et de réflexion afin de moderniser l'administration de notre Ville, maximiser l'atteinte de nos objectifs et favoriser l'efficacité en matière de services aux citoyens. En conséquence, dans la prochaine année, nous allons poursuivre ce chantier par l'introduction de méthodes et d'outils de gestion afin de nous assurer d'une constante amélioration de nos processus de travail.

Parallèlement, nous allons cultiver ce que j'appelle le réflexe client. L'ensemble du personnel de la Ville est déjà mobilisé autour de cet objectif qui vise à améliorer l'expérience citoyenne.

La table est mise pour une année 2019 bien remplie!

Alain Cassista, directeur général





Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) s'avèrent mortels. Les sources possibles d'émanation de CO sont nombreuses : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attendant à votre résidence...

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et sans goût. Il se produit lorsqu'on brûle des carburants comme le bois, l'huile, l'essence, le charbon, le gaz naturel et le gaz propane.

L'exposition à de faibles concentrations de monoxyde de carbone provoque des symptômes similaires à ceux de la grippe, comme :

- la fatigue
- l'essoufflement
- des maux de tête
- des faiblesses musculaires
- la perte partielle ou totale de la fonction d'un ou de plusieurs membres

L'exposition à de fortes concentrations ou l'exposition prolongée à de faibles concentrations peut causer :

- une mauvaise vision
- des étourdissements
- une difficulté à penser
- des douleurs à la poitrine

L'exposition à de très fortes concentrations peut provoquer :

- des convulsions
- le coma
- la mort

Savez-vous comment prévenir les risques d'intoxication? Faites inspecter vos appareils à combustion par des professionnels et assurez-vous qu'ils soient bien entretenus.

S'il y a dans votre environnement:

- Un appareil de chauffage ou de cuisson alimenté par du gaz naturel, propane, kérosène;
- Un foyer, un poêle alimenté au bois ou au gaz;
- Un garage attendant à une résidence;

La présence de l'avertisseur de CO peut être essentielle!

Rappels de saison

Écocentre

Jusqu'au 30 mars : jeudi de 15 h à 20 h, samedi de 8 h à 16 h

Stationnement de nuit

Permis entre minuit et 7 h sur tout le territoire à l'exception des endroits où le règlement municipal l'interdit et lors des opérations de déneigement.

Pour vérifier si l'autorisation est maintenue :

www.villesadp.ca

www.facebook.com/SainteAnnedesPlaines

438 315-4677

Café avec un policier

à la Maison de la famille (238, rue Beaupré)
de 9 h 30 à 11 h 30

13 février - 20 mars - 17 avril

Conférence horticulture - La signature municipale

Venez rencontrer M. Alain Baillargeon, fellow de l'Association des architectes paysagistes du Canada, lors d'une soirée-conférence sur la Signature municipale. En préparation aux Les Fleurons du Québec*, il vous entretiendra sur la façon d'aborder votre aménagement paysager en harmonie avec la personnalité horticole de Sainte-Anne-des-Plaines.

Gratuit

Date : 18 février 2019

Heure : 19 h

Lieu : Centre Jean-Guy-Cardinal

Remis au 19 février à la bibliothèque municipale

en cas de mauvaise température

*Les Fleurons du Québec, qui reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises, seront de retour à l'été 2020. Nous serons donc en préparation à cette initiative dès l'été prochain. Les Anneplains sont invités à prendre part à cette vague d'embellissement horticole, car le domaine résidentiel est également évalué. D'ailleurs, le rapport 2017 note que toutes initiatives portant sur l'ajout d'arbres et d'arbustes sur les propriétés n'en comportant pas permettront de se distinguer.

